

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

Création d'un club-house sur le stade de Kéranroux

Le montant des travaux est estimé à 405 000 € HT soit 486 000 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Maîtrise d'œuvre et études complémentaires Travaux de création d'un club-house (stade de Kéranroux)	405 000	486 000
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	405 000	486 000
Ville de Morlaix	324 000	405 000
Etat – DETR 2023	81 000	81 000
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	405 000	486 000

A Morlaix, le 14 avril 2023



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*